DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

AVIS D'IMPÔT 2019

IMPÔT SUR LE REVENU ET PRÉLÈVEMENTS SOCIAUX sur les revenus de 2018

La notice de cet avis est disponible dans impots.gouv.fr via la barre de recherche

Pour vos démarches, pas besoin d'original : il suffit de fournir une photocopie, vérifiable sur impots.gouv.fr/verifavis.

M VILO ALAIN OU MME VILO LYDIE BAC 97224 DUCOS

Vos références _

Pour accéder à votre espace particulier

Numéro fiscal:

Déclarant 1 (C) : 12 79 921 969 340
Déclarant 2 (C) : 15 37 888 351 125

N° d'accès en ligne : voir votre déclaration

Revenu fiscal de référence : 163 387

Référence de l'avis : 19 97 A568211 21

Adresse d'imposition au 01/01/2019 :

BAC

97224 DUCOS

Numéro FIP : 972 13 62 7788076789 3 A Numéro de rôle : 011 A Date d'établissement : 09/07/2019 _____ Votre situation ____

MONTANT DE VOTRE IMPÔT

0 €

Montant restitué

1 252,00 €

Vous serez remboursé (e) prochainement par virement sur le compte :

FR76 1615 9052 0600 0710 8224 083

CM CIT SOC FORT FRANCE

Emetteur du virement : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Avec la mise en place le 1er janvier 2019 du prélèvement à la source, votre imposition sur les revenus non exceptionnels de 2018 est annulée.

Vous conservez le bénéfice de vos réductions et crédits d'impôts.

Vous retrouverez plus d'informations à l'intérieur de cet avis.

Vos démarches —

🖙 Sur impots.gouv.fr: Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos déclarations et avis d'impôts, gérer votre prélèvement

à la source, payer, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.

→ Par courriel : Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

⇒ Par téléphone : Pour tout renseignement concernant le prélèvement à la source : 0 809 401 401 *

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 19H

Pour toute autre question personnelle, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous).

⇒ Sur place : Votre centre des finances publiques (voir ses horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact ») :

SERVICE IMPOTS PARTICULIERS LAMENTIN - S.A.I.D. DUCOS-SAINT-JOSEPH

RUE CASE NEGRE - BP 14 97232 LE LAMENTIN

Tél: 05 96 59 55 66

* (Service gratuit + coût de l'appel)

Pour les revenus de l'année 2018, le droit de reprise de l'administration fiscale s'exerce jusqu'à la fin de la 4° année qui suit celle au titre de laquelle l'imposition est due soit le 31 décembre 2022 (Il de l'article 60 de la loi de finances n° 2016-1917 du 29 décembre 2016 pour 2017).

Indépendamment des sanctions fiscales encourues le cas échéant, le fait pour une personne de se faire délivrer indûment par une administration publique, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende en vertu des dispositions de l'article 441-6 du code pénal.

47224

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques avant le 31 décembre 2021 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales). Si l'impôt fait suite à une procédure de reprise ou de rectification, vous pouvez le contester dans le délai, s'il est plus favorable, dont dispose l'administration pour adresser sa proposition de rectification (article R* 196-3 du livre des procédures fiscales). Ce délai expire, sauf exception, le 31 décembre de la 3° année suivant celle au cours de laquelle est intervenue la proposition de rectification.

AVIS D'IMPÔT 2019

Impôt sur le revenu et prélèvements sociaux de 2018

		RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE					
SITUATION DU FOYER	Cas PARTICULIER	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS	ENFANTS MAJEURS CÉLIBATAIRES	ENFANTS MARIÉS	PERSONNES RECUEILLIES HANDICAPÉES	NOMBRE DE PARTS
M						2			3.0

COORDONNÉES BANCAIRES CONNUES AU TITRE DE L'IMPÔT SUR LES REVENUS (sous réserve de modification)

Votre compte bancaire : FR76 1615 9052 0600 0710 8224 083

CM CIT SOC FORT FRANCE

L'acompte sur les revenus sans organisme collecteur sera prélevé sous la référence unique de mandat :

FR46ZZZ0050021B79I2A969119PAS2A

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

IMPOT SUR LE REVENU				
Détail des revenus	Déclar. 1	Déclar. 2		Total
Salaires	999	34155		
Revenus des associés et gérants				
donnant lieu à acompte	72960			
Total des salaires et assimilés ²	73959	34155		
Déduction 10% ou frais réels	- 7396	- 3416		
Salaires, pensions, rentes nets	66563	30739		97302
BIC professionnels déclarés	- 11040			
BIC pro. hors quotient imposables 5	- 11040			
BIC pro. imposables du foyer, hors quotient				- 11040
Revenus perçus par le foyer fiscal				
Revenus de capitaux mobiliers déclarés			3	
Revenus de capitaux mobiliers imposables 7				3
Base de la régularisation du				
prélèvement libératoire déclarée	2410	Retenue	2410	
Revenus fonciers nets				77562
Revenu brut global				163827
CSG déductible				- 2866
Revenu imposable				160961
Revenus au taux forfaitaire	Taux	12,8%	Montant	16
Impôt sur les revenus soumis au barème 14				* 35065
Montant de l'abattement DOM 30 %				- 2450
Montant de l'impôt net sur les revenus soumis au barème				32615
Impôt avant réductions d'impôt				32615
REDUCTIONS D'IMPOT 15	Montant	Montant	Montant	
- 4 11 1 12 4 A 1 1 1 1 1 4 A	déclaré	retenu	réduction	
Forfait scolarité : Nombre d'enfants	2	2		
Montant de la réduction d'impôt			366	
Total des réductions d'impôt ²⁰				- 366
Impôt proportionnel				+ 2
Impôt sur le revenu net avant corrections				32251
Reprise de l'avance perçue sur				
réductions et crédits d'impôt				+ 2374
Impôt total, et reprises éventuelles, avant crédits d'impôt			34625	
CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS	Montant	Montant	Montant	
	déclaré	calculé	retenu	
Prélèvement forfaitaire déjà versé				
sur revenus de capitaux mobiliers	2		2	- 2
LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE				

AVIS D'IMPOT 2019	impot sur le i	evenu et preie	veillents soci	aux de 2016
>>> Suite de votre avis				
Trop versé prélèvement libératoire			181	- 181
Emploi salarié à domicile	. 6160		6160	
Montant du crédit d'impôt calculé		32614	32614	- 3080 - 32614
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net, et reprises éventuelles				- 1252
PRELEVEMENTS SOCIAUX				
Détail des revenus	CSG	CRDS	PREL SOL	
Revenus de capitaux mobiliers ⁴⁴		3	3	
Revenus fonciers nets ⁴⁵		77562	77562	
BASE IMPOSABLE Taux de l'imposition	. 77565 9,20%	77565 0,50%	77565 7,50%	
Montant de l'imposition		388	7,50% 5817	
Crédit d'impôt modern. recouvrement		- 388	- 5817	
Total net de l'imposition		0	0	
Total des prélèvements sociaux nets				0
Pour information :				
Montant de CSG déductible sur revenus du patrimoine 49 pris er	compte			
pour l'imposition des revenus perçus en 2019				5274
COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLAR		Т		1252
QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE				1252
CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ	AUCUNE DEMAI	RCHE A FAIRE.		
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES Revenu fiscal de référence ²⁵				163387
Informations indiquées pour mémoire				
Montant des revenus soumis aux prélèvements libératoires Revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déd	luctible ¹⁹			2410 3
PRELEVEMENT A LA SOURCE				
Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos				
éventuelles options sur impots.gouv.fr/votre espace				
particulier/gérer mon prélèvement à la source ou en				
appelant le 0809 401 401				
•				